

## Rapport de la commission « Finances et Administration - FA » au Conseil municipal MI 21-2024-63 – Demande de crédit d'étude bâtiment pour le parascolaire et la musique

---

Réunie en séance ordinaire le 13 novembre 2024, la commission Finances et Administration a étudié la demande de crédit d'étude bâtiment pour le parascolaire et la musique – MI-21-2024-63 – pour un montant total de 990'000 francs TTC.

Après une présentation du projet dans laquelle il a notamment été précisé que l'amortissement s'effectuera sur 30 ans et qu'une demande de financement sera déposée auprès du fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) – sans garantie d'obtenir quelque chose –, les commissaires passent à la discussion.

Un commissaire demande tout d'abord combien de postes pour le nettoyage et l'entretien des nouvelles surfaces et des futures libérées dans l'école seront nécessaires. Il lui est répondu qu'environ 1 poste sera nécessaire.

Un second commissaire demande si cette demande de crédit est induite également par une augmentation du nombre d'enfants tant au parascolaire (GIAP) qu'aux restaurants scolaires.

Gilbert Vonlanthen précise que nous faisons face à environ 10% d'augmentation du nombre d'inscriptions chaque année. Il ajoute, qu'à terme, ce sont l'entièreté des enfants qui fréquenteront le parascolaire ainsi que les restaurants scolaires.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, les commissaires passent au vote et vous recommandent par

**7 pour (7 membres présents)**

d'accepter la demande de crédit d'étude bâtiment pour le parascolaire et la musique – MI-21-2024-63 – pour un montant total de 990'000 francs TTC.

Le rapporteur  
Guillaume ZUFFEREY

Bernex, le 17 novembre 2024